

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

- en exercice 11
- présents 10
- votants 11
- absents 1
- exclus 0

## Date de convocation :

26 octobre 2023

## Date d'affichage :

27 octobre 2023

## Objet

Notification de la  
délibération n°2023-22 /  
Mise à jour des statuts du  
Sivom

De la commune de BARBAZAN

Séance du 09 novembre 2023 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Etaient présents : Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Nadine

Ms BALLARIN Jacques, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.

M DELORT Thierry donne procuration à Bernard MAURETTE.

Secrétaire de séance : M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la délibération n°2023-22 sur la mise à jour des statuts du Sivom du Haut Comminges, jointe en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote sur la notification de la délibération n°2023-22 du Sivom du Haut Comminges concernant la mise à jour des statuts du Sivom du Haut Comminges.

**Vote :**                      **Pour : 10**                      **Contre : 0**                      **Abstentions : 1**

Ainsi fait et délibéré ce jour.

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture.

Fait à Barbazan, le 10 novembre 2023

Le Maire

